



Inscription Séjour Eté – 2025

Clôture des premières inscriptions de l'Eté : 21/03/2025
Réponse le 28/03/2025 avec ouverture aux extérieurs

Numéro du séjour : Thème :

Dates du séjour : Ages :

Responsable légal(e) de l'enfant

CP (Actif ou retraité) : |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| Ter Centre Matériel Réseau ZPA Fret TGV Axe Atlantique

Cheminot(e) **Nom** (1) : **Prénom** :

Conjoint(e) : **Nom** (2) : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable Parent (1) |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| Portable Parent (2) |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

@Mail (pour la confirmation et information relative au séjour) :

Autorité parentale de l'enfant : Conjointe (père et mère) Père Mère Autre, précisez :

L'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Age lors du séjour : Sexe : F M

Premier départ en centre vacances OUI* NON

Régime Alimentaire : OUI- NON

Si oui, lequel :

Départ et Retour de la gare de :

Tours / St Pierre Vierzon Orléans /Les Aubrais

Séjours Eté

Taille de l'enfant : Poids :

L'enfant est-il autonome : OUI- NON

A quel moment l'enfant aura besoin d'aide ? :

Brevet 25 mètres minimum : fourni OUI- NON

Obligatoire sur Base d'Eguzon : S09 (11/12 ans) et S12 (13/14 ans)

Obligatoire sur Base St Hilaire : S05 (10/12 ans)

Pour les autres séjours :

L'enfant sait nager : OUI- NON

L'enfant craint l'eau : OUI- NON

Afin que l'équipe d'encadrement réponde au mieux aux besoins de l'enfant : Toutes situations demandant un suivi particulier ou toutes informations relatives à sa santé et médicalement reconnu par un PAI, Certificat médical (Allergies, hyperactivité, MDPH, TDAH,) **doivent être signalées à l'inscription.**

Situation avec suivi :

Un entretien téléphonique sera convenu entre le responsable légal et un responsable du CASI avant toute inscription définitive.

Documents à fournir (les dossiers incomplets ne seront pas prioritaires)

Demande du Cheminot rattaché au CASI de Tours :

- L'inscription remplie, datée et signée, L'entête du Bulletin de salaire de l'année en cours
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer fiscal, 15 euros d'acompte (chèque / espèces) par demande.
- La copie de la carte de circulation de l'enfant pour 2025, La fiche sanitaire séjour 2025 remplie, datée signée

Dépôt des demandes au CASI Cheminots de Tours – 41 rue Grécourt – 37000 TOURS Ou sur votre antenne de proximité /Chèque à l'ordre du CASI de Tours.
Pour les extérieurs : 15€ de frais de dossier seront demandé en plus de l'acompte

Si la réponse est positive vous devrez fournir dans les 7 jours :

- Copie du Test d'aisance Aquatique Copie du PAI ou certificat médical (si un problème de santé a été signalé)
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'un sport de moins 2 ans ou licence sportive
- Copie du carnet de vaccinations à jour (toutes les pages des vaccins) Copie de l'assurance extrascolaire 2024/ 2025

Mentions obligatoires

Droit à l'image

Au cours de son séjour, votre enfant pourra être filmé ou photographié par l'équipe d'encadrement. Ces images seront susceptibles d'être utilisées dans les différents supports de publication du CASI (blog, catalogue, film, site internet du CASI,...), dans ce cadre :

J'autorise le CASI Cheminots de Tours à utiliser les images de mon enfant.

Oui Non

Date :

Droit à l'utilisation des données

Autorisez-vous le CASI des Cheminots de Tours à utiliser vos coordonnées personnelles (mail, adresse postale, ...) dans le but de vous informer des activités proposées (sorties, weekend, billetterie, séjours, arbre de Noël, CCGPF,...)

Oui Non

Signature (s) :